

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 novembre 2015

PLFSS POUR 2016 - (N° 3221)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 123

présenté par
Mme Michèle Delaunay

ARTICLE 39

Compléter l'alinéa 344 par les mots :

« et la référence : « L. 322-1 » est remplacée par la référence : « L. 160-10 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.